



Polar Knowledge
Canada

Savoir polaire
Canada

Savoir polaire Canada

2025-2026

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé

le 30 juin 2025

Canada 

Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la [Loi sur la gestion des finances publiques \(LGFP\)](#), et selon les modalités prescrites par le Conseil du Trésor. Ce rapport trimestriel doit être lu en parallèle avec le [Budget principal des dépenses 2025-2026](#). Le présent rapport trimestriel n'a pas été soumis à un audit ni à un examen externe.

Savoir polaire Canada a été créé par la [Loi sur la Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique](#) qui est entrée en vigueur le 1er juin 2015. Savoir polaire Canada a pour mandat:

- Approfondir les connaissances sur l'Arctique canadien en vue d'améliorer les perspectives économiques, la gérance environnementale et la qualité de vie des personnes qui y résident et de tous les autres Canadiens;
- Promouvoir le développement et la diffusion des connaissances relatives aux autres régions circumpolaires, y compris l'Antarctique;
- Renforcer le leadership du Canada relativement aux enjeux touchant l'Arctique; et
- Établir un centre de recherche scientifique dans l'Arctique canadien.

Des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes de Savoir polaire Canada figurent dans le [Plan ministériel 2025-2026](#).

Méthode de présentation

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction selon la méthode de comptabilité des dépenses. L'état des autorisations ci-joint comprend les pouvoirs de dépenser de l'Agence, accordés par le Parlement, et ceux utilisés conformément au budget principal des dépenses pour l'exercice 2025-2026. Ce rapport trimestriel a été préparé à l'aide d'un cadre d'information financière à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière en ce qui concerne l'utilisation des pouvoirs de dépenser.

L'autorité du Parlement est requise avant que l'argent puisse être dépensé par le gouvernement. Les approbations sont données sous la forme de limites approuvées annuellement par le biais de lois de crédits ou par la législation sous la forme d'un pouvoir de dépense statuaire à des fins déterminées.

Lorsque le Parlement est dissous pour la tenue d'une élection générale, l'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* autorise, sous certaines conditions, l'établissement d'un mandat spécial pour la signature du gouverneur général en vue d'autoriser un paiement sur le Trésor. Les mandats spéciaux sont considérés comme un crédit relatif à l'exercice en cours duquel ils ont été établis.

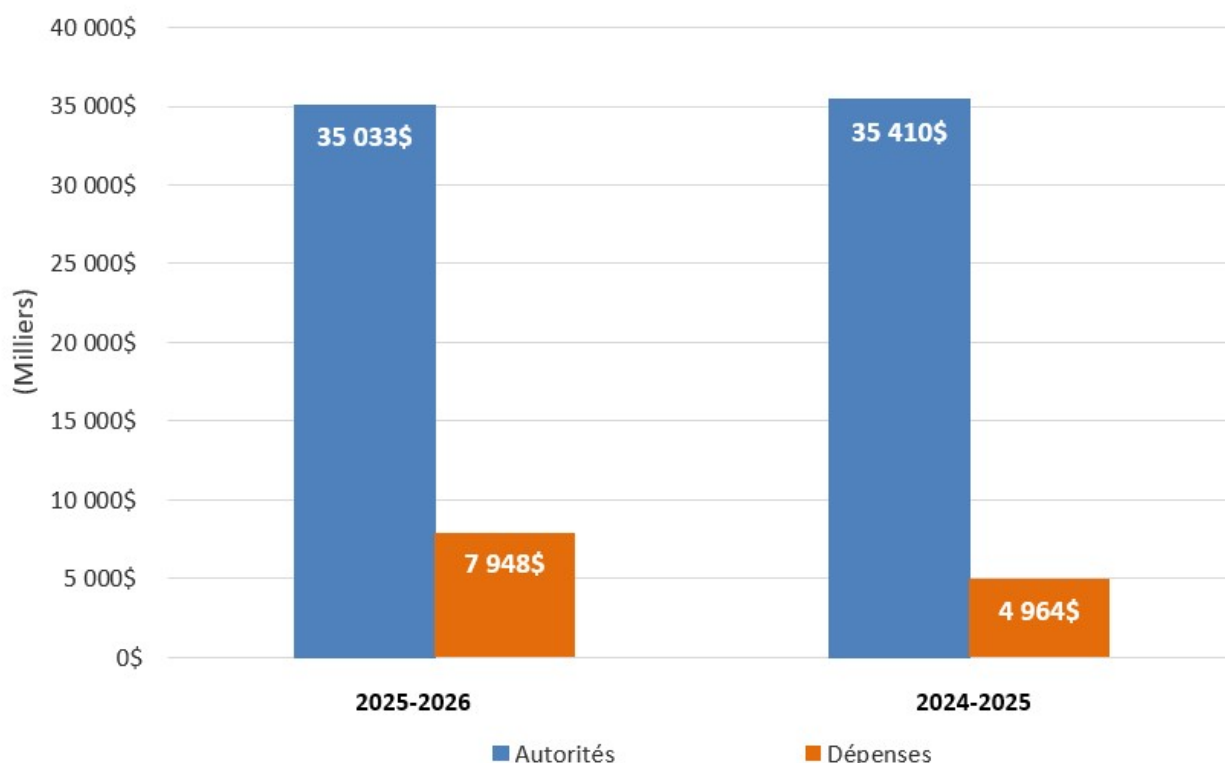
Les mandats spéciaux émis au cours du premier trimestre (T1) de 2025 ont été inclus dans le total des crédits du Budget principal des dépenses de 2025-2026.

L'Agence utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur les résultats ministériels. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

Faits saillants des résultats financiers trimestriels et des résultats à ce jour

Le graphique suivant présente la comparaison des autorisations budgétaires nettes totales et des dépenses budgétaires au premier trimestre de l'année courante et de l'année précédente, pour les autorisations opérationnelles et statutaires combinées de Savoir polaire Canada.

Tableau 1 : Comparaison des autorisations budgétaires et des dépenses au premier trimestre terminé le 30 juin 2025 et le 30 juin 2024.



Changements importants aux autorisations

Tel que reflété à [l'état des autorisations](#) (Annexe 1), pour la période se terminant le 30 juin 2025, le total des autorisations budgétaires disponibles pour utilisation a diminué de 0,38 millions de dollars (1.06%) pour l'exercice en cours par rapport à l'exercice précédent.

Changements importants au niveau des dépenses actuelles

Tel que reflété aux [dépenses budgétaires ministérielles par article courant](#) (Annexe 2), à la fin du premier trimestre de 2025-2026, Savoir polaire Canada a dépensé 7,95 millions de dollars, comparé à 4,96 millions de dollars rapporté dans ce même trimestre en 2024-2025. L'augmentation des dépenses de 2,98 millions de dollars (60.11%) est attribuable au calendrier des approbations des paiements de transfert.

Risques et incertitudes

Savoir polaire Canada évolue dans un environnement complexe et dynamique comportant divers risques qui peuvent avoir une incidence sur sa capacité à mener à bien ses activités en matière de sciences et de connaissances polaires. Le succès continu des activités de l'organisme dépend de plusieurs facteurs clés :

- Obtention d'un financement suffisant en temps opportun à partir du cadre financier pour les exercices 2025-2026 et suivants, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de l'organisme à atteindre ses objectifs stratégiques, à poursuivre ses activités ou à réaliser des projets clés;
- Attraction et maintien en poste, dans le Nord, de personnes possédant les compétences et les qualifications nécessaires pour mener des recherches scientifiques et développer des technologies, apporter un soutien technique aux chercheurs invités ou fournir un soutien interne à l'organisme en soi;
- Achat de matériel et respect des délais logistiques essentiels pour le Nord, tels que les créneaux de transport maritime; et
- Obtention de la rétroaction des partenaires et des intervenants nécessaires pour remplir les obligations de l'organisme, notamment dans le cadre de traités, d'accords sur l'autonomie gouvernementale, de protocoles d'entente avec des gouvernements et des organismes autochtones, des accords de service avec d'autres organismes fédéraux, etc; et
- Adaptation au climat financier et aux réductions des dépenses annoncées à l'échelle du gouvernement, ce qui pourrait restreindre davantage la flexibilité opérationnelle.

Si Savoir polaire Canada n'est pas en mesure de mener à bien les activités prévues en raison d'un manque de ressources ou de participation d'un partenaire contributeur, la perception pourrait être qu'il ne respecte pas ses engagements. Il y a un risque que cela nuise à la réputation de Savoir polaire Canada, ce qui pourrait entraîner la perte de partenariats intégraux et d'occasions de collaboration. Savoir polaire Canada atténuera ces risques en prenant les mesures suivantes :

- Communiquer très tôt avec le Conseil du Trésor et d'autres intervenants afin d'établir clairement les besoins de financement, de fournir une justification solide pour le maintien du soutien et d'étudier la possibilité d'obtenir d'autres sources de financement ou de créer des partenariats dans le but de réduire la dépendance à l'égard du financement gouvernemental;
- Faire intervenir les collectivités et soutenir leur participation à un stade précoce et à chaque étape des projets qui les concernent;

Savoir polaire Canada

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 30 juin 2025

- Communiquer les engagements pris par Savoir polaire Canada dans le cadre des protocoles d'entente avec des partenaires autochtones et prendre des mesures véritables pour respecter ces engagements; et
- Relever les défis en matière de capacité interne en procédant à un recrutement opportun, notamment par la mise en œuvre continue du plan d'embauchage des Inuit afin d'attirer, de perfectionner et de fidéliser les talents inuits.

Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Au cours du premier trimestre 2025-2026, il n'y a pas eu de changements significatifs en ce qui concerne les opérations, le personnel et les programmes.

Approbation des cadres supérieurs

La version originale a été approuvée et signée par

Suzanne Kerr, CPA, CGA

Présidente et Directrice générale intérimaire

Ottawa, Canada

Christine Robinson, CPA, CMA

Directrice exécutive, Services corporatifs

et Dirigeante principale des finances intérimaire

Ottawa, Canada

Annexe 1

État des autorisations (non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Exercice 2025-2026			Exercice 2024-2025		
	Crédit totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026*	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédit totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépenses nettes de fonctionnement	32 370	7 465	7 465	33 007	4 964	4 964
Autorisations législatives budgétaires	2 663	483	483	2 403	-	-
Autorisations budgétaires totales	35 033	7 948	7 948	35 410	4 964	4 964

*N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Annexe 2

Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifié)

	<i>Exercice 2025-2026</i>			<i>Exercice 2024-2025</i>		
	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2026	Dépensé durant le trimestre terminé le 30 juin 2025	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025	Dépensé durant le trimestre terminé le 30 juin 2024	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel	14 555	3 289	3 289	13 783	2 842	2 842
Transports et communications	1 210	494	494	2 100	424	424
Information	1 247	14	14	438	-	-
Services professionnels et spéciaux	3 582	414	414	2 729	209	209
Location	1 572	308	308	1 566	315	315
Services de réparations et d'entretien	3 398	582	582	3 366	505	505
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 603	223	223	2 150	175	175
Acquisition de matériel et d'outillage	-	13	13	1 448	-	-
Paielements de transfert	7 796	2 612	2 612	7 796	375	375
Autres subventions et paiements	70	(1)	(1)	34	119	119
Dépenses budgétaires nettes totales	35 033	7 948	7 948	35 410	4 964	4 964